

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 juin 2021

PLFR POUR 2021 - (N° 4215)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 391

présenté par

M. Peu, M. Dufrègne, M. Fabien Roussel, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet,  
M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon,  
M. Lecoq, M. Nilor, M. Serville et M. Wulfranc

-----

**ARTICLE 5****ÉTAT B****Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Prise en charge du chômage partiel et financement des aides d'urgence aux employeurs et aux actifs précaires à la suite de la crise sanitaire	0	0	0	0
Fonds de solidarité pour les entreprises à la suite de la crise sanitaire	0	0	0	0
Renforcement exceptionnel des participations financières de l'État dans le cadre de la crise sanitaire	0	+1 000 000 000	0	+1 000 000 000
Compensation à la sécurité sociale des allègements de prélèvements pour les entreprises les plus touchées par la crise sanitaire	-4 000 000 000	0	-4 000 000 000	0
Matériels sanitaires pour faire face à la crise de la covid-19	0	0	0	0
Ouverture du RSA aux jeunes de -25 ans (ligne nouvelle)	+5 000 000 000	0	+5 000 000 000	0
<b>TOTAUX</b>	+1 000 000 000	+1 000 000 000	+1 000 000 000	+1 000 000 000
<b>SOLDE</b>	0		0	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose la création d'un nouveau programme dans le cadre de la mission d'urgence face à la crise sanitaire qui viserait à financer l'ouverture du RSA aux jeunes de moins de 25 ans. Ce programme serait doté de 5 milliards d'euros.

Pour respecter les contraintes de recevabilité financière, cet amendement annule 4 milliards d'euros en AE et en CP du programme « Compensation à la sécurité sociale des allègements de prélèvements pour les entreprises les plus touchées par la crise sanitaire » et 1 milliard d'euros sur le programme « Renforcement exceptionnel des participations financières de l'État dans le cadre de la crise sanitaire ». Les auteurs de cet amendement espèrent que le Gouvernement lèvera la gage.